



RELATIONS INTERNATIONALES

Intervenants :

B. BODAERT (Président de Associations des DAREIC – DAREIC académie de Grenoble)

Mme Evelyne BEAUDEUX (Vice-présidente des DAREIC – DAERIC académie de Nancy Metz)

- Présentation de la Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DAREIC), chaque académie dispose d'une DAREIC qui accompagne les établissements, les personnels, dans leur projet d'ouverture à l'international.

L'ADAREIC (Association française des DAREIC) a opéré un rapprochement et un accompagnement régulier avec le bureau de l'AFLYHT.

I/ CHREME (Consortium pour l'Hôtellerie et la Restauration En Mouvement en Europe)

L'objectif premier de ce rapprochement a été la mise en œuvre d'un projet de Consortium qui a déposé cette année un projet groupé Erasmus+ K1 (mobilité individuelle des apprenants et des personnels de l'enseignement professionnel).

Sous l'appellation CHREME, il regroupe 14 établissements adhérents de l'AFLYHT sur 9 académies.

Dans le projet, 240 mobilités apprenants et 50 mobilités personnels ont été demandées.

Il s'agit du premier projet déposé par l'AFLYHT dans le même esprit que les consortiums académiques déjà existants.

S'il y a validation par l'Agence Erasmus+ France, le travail et la mise en œuvre du projet va débuter. Il sera piloté par le lycée de la Rochelle.

Une attention particulière est soulignée sur la complexité de la gestion des dossiers groupés notamment par le nombre d'acteurs différents et sur la rigueur demandée :

- Pour la rigueur dans la transmission des documents contractuels ;
- Dans le respect de la durée des mobilités ;
- Dans la consommation totale des bourses accordées. En effet, l'utilisation de la totalité des bourses sera évaluée et servira de base pour les demandes futures.

B. BODAERT souligne qu'il s'agit d'un projet unique dans les acteurs qui l'élaborent ; deux associations (ADAREIC et AFLYHT).

Dans l'éventualité où le projet n'est pas retenu, une autre candidature sera déposée pour 2017.

Dans l'éventualité où le projet est retenu, une demande plus ambitieuse et regroupant plus d'établissements adhérents sera proposée en 2017.

L'objectif est bien la démocratisation de l'accès aux mobilités de l'enseignement professionnel.

II/ Consortium BTS

Il s'agira de déposer l'an prochain (2017) une candidature. Celle-ci sera réservée aux établissements ayant obtenu une charte Erasmus (dépôt des candidatures avant 31 mars 2016).

Le projet concernera le management européen et s'appuiera sur l'échange des pratiques.

III/ Perspectives

Des réflexions sont menées sur la construction des projets européens et notamment sur les champs d'action des différents intervenants (lycées, sponsors, partenaires).

La mise en œuvre dans le cadre des actions K2 (Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques) d'un projet européen sur la thématique de la sommellerie et l'œnologie est à l'étude mais pas avant l'horizon 2018.

Enfin, les DAREIC ne sont pas exclusivement attachées aux échanges européens mais sont aussi le relais dans la coopération internationale.

D'ailleurs, l'AFlyHT a été sollicité par le biais du ministère de l'Education Nationale afin de répondre à une demande de gouvernement de l'Equateur afin de mettre en place un partenariat.

Les DAREIC sont présentes auprès des établissements pour structurer une collaboration dans la transparence.